

INSCRIPTIONS pour l'année scolaire 2018/2019

Les inscriptions se dérouleront en deux phases :

1^{ère} phase : l'inscription

Pour l'entrée à l'école maternelle et à l'école élémentaire (**Petite section et CP**), mais aussi les nouveaux arrivants tous niveaux confondus,

**l'inscription se fait à la Mairie de Zillisheim,
du 19 au 23 mars 2018.**

Se munir du livret de famille, d'un justificatif de domicile et du carnet de vaccinations ou du carnet de santé de l'enfant.

2^{ème} phase : l'admission à l'école

Attention : Elle ne peut pas avoir lieu si l'enfant n'a pas été au préalable inscrit en Mairie.

Elle se fera dans les écoles

Pour l'école maternelle, le mardi 27 mars sur rendez-vous

(contacter préalablement la directrice pour convenir d'un rendez-vous)

**Pour l'école élémentaire, le mardi 27 mars
de 13h20 à 16h**

Pour l'école maternelle **uniquement**, se munir :

- du livret de famille
- du carnet de santé ou d'un certificat médical attestant que les vaccinations obligatoires sont à jour
- de l'accord du Maire en cas de dérogation

La présence de l'enfant est vivement souhaitée lors de l'admission à l'école élémentaire et elle est obligatoire pour une inscription en maternelle.

Si vous ne pouvez pas venir inscrire votre enfant à la date et aux horaires prévus, veuillez en informer les directeurs pour convenir d'un rendez-vous au 03 89 06 36 22 pour M. Dupont à l'école élémentaire ou au 03 89 06 37 22 pour Mme Prévost à l'école maternelle.